



# LE CONTRAT DE TRAVAIL, DE LA SIGNATURE À LA RUPTURE

AU CŒUR DE LA RELATION EMPLOYEUR / SALARIÉ, LE CONTRAT DE TRAVAIL, QU'IL SOIT À DURÉE INDÉTERMINÉE, À DURÉE DÉTERMINÉE, À TEMPS PARTIEL, D'APPRENTISSAGE, DE PROFESSIONNALISATION... NÉCESSITE UNE ANALYSE DÉTAILLÉE, NOTAMMENT POUR LES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL CHARGÉS D'ACCOMPAGNER LES SALARIÉS. QUEL TYPE DE CONTRAT CHOISIR ? QUELLE PROCÉDURE RESPECTER EN CAS DE MODIFICATION DE CONTRAT OU DE RUPTURE DE CELUI-CI ? DANS QUELS CAS RECOURIR AUX CONTRATS PARTICULIERS ? COMMENT ÉVITER LES REQUALIFICATIONS ET LES CONTENTIEUX PRUD'HOMES ? AUTANT DE QUESTIONS AUXQUELLES CETTE FORMATION ESPÈRE RÉPONDRE.

## **OBJECTIFS DE LA FORMATION**

- Comprendre comment naît et prend vie un contrat de travail.
- Connaître les différents contrats existant et les clauses qui les composent.
- Savoir faire face à une modification du contrat.

## **PROGRAMME DE LA FORMATION**

### **INTRODUCTION**

- Les éléments constitutifs du contrat de travail

### **AVANT LE CONTRAT, L'EMBAUCHE**

- Les principes de recrutement : la liberté de choix de l'employeur, l'information des candidats et la non-discrimination
- Les formalités à respecter : de la signature aux autres formalités

### **LES DIFFÉRENTS TYPES DE CONTRAT DE TRAVAIL**

- Le CDI, le contrat de principe
- Le CDD : les cas de recours autorisés, durée et renouvellement, requalification et fin
- Les contrats particuliers : le temps partiel, l'intérim, l'alternance ...

### **LA REDACTION DU CONTRAT DE TRAVAIL**

- Principe et nullité des clauses
- La période d'essai
- Les clauses spécifiques les plus fréquentes

### **LA MODIFICATION DU CONTRAT DE TRAVAIL**

- Distinction entre modification du contrat et modification des conditions de travail
- Les avenants
- Le refus du salarié
- Le cas particulier des salariés protégés

### **LA RUPTURE DU CONTRAT DE TRAVAIL**

- Définition de la rupture, cas de rupture avant l'embauche, cas de rupture indépendants des parties
- La rupture à l'initiative du salarié
- La rupture à l'initiative de l'employeur
- La rupture d'un commun accord

## **PRÉ REQUIS**

Être membre du CSE.

## **ACCESSIBILITÉ**

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap sous certaines conditions. Attentifs à vos besoins, n'hésitez pas à nous contacter pour la faisabilité de votre formation.

## **MODALITÉS**

- **Durée de la formation** : 2 jours.
- **Nombre de participants** : Minimum 2 personnes, Maximum 12 participants par session de formation.
- **Tarif indicatif (en fonction du lieu de formation)** : à partir de 2 350€ jusqu'à 2 650€ Net de TVA

*(Tarif en vigueur pour une seule session de formation. Pour plusieurs sessions, merci de nous consulter soit par téléphone, soit par mail afin d'obtenir un devis personnalisé en fonction de vos réels besoins).*

- Formations en INTRA entreprise uniquement. Possibilité de faire de la formation en distanciel, via TEAMS.

## **MOYENS PÉDAGOGIQUES**

- Supports d'animation pédagogique utilisés en vidéo-projection.
- Formations en INTRA entreprise, utilisation des infrastructures existantes sur place (tableau papier ou effaçable), tables, chaises, mur clair pour la projection.

## **MOYENS TECHNIQUES**

- Projection d'un PowerPoint.
- Enseignement pratique sous forme d'études de cas, exercices, mises en situations ...
- Dossier remis en fin de formation avec documents et support de formation.

## **EVALUATION**

Le formateur évalue les acquis théoriques du stagiaire au moyen d'un QCM.

## **DOCUMENT DÉLIVRÉ**

Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire à l'issue de la formation.